

LYCÉEN(NE)

MA SANTÉ ET MOI



EN PRATIQUE

Pour être vite et bien remboursé par l'Assurance Maladie, il y a quelques réflexes simples à adopter.

Comment faire ? Facile : tout est expliqué sur <u>ameli.fr</u> ou en flashant le QR code.



DÈS 16 ANS:

- Commandez votre propre carte Vitale
- (U) 2 Déclarez votre médecin traitant.

DÈS 18 ANS:

- ① Créez votre compte personnel sur ameli.fr.
- Téléchargez l'appli mobile du Compte ameli.
- 4 Transmettez-nous votre relevé d'identité bancaire.
- S Mettez à jour votre carte Vitale.
- **6** Envoyez votre attestation de droits à votre mutuelle.

Bien dans son corps, bien dans sa tête : nos conseils santé sont là pour vous.



Abonnez-vous à notre compte Instagram <u>@Mes tips santé</u>. Des trucs et astuces pour gérer simplement votre santé au quotidien: santé mentale, prévention des IST/MST, alcool, etc.





Pour en savoir plus, le site <u>ameli.fr</u> vous vous propose une rubrique spéciale pour les « Jeunes 16-25 ans ».

